

Résumé des propositions de l'Observatoire des Conseils de quartier

-:-

Rendre les conseils plus légitimes car plus représentatifs de la population

- 1.- Maintenir un collège d'habitants majoritaire, tiré au sort et un président issu de ce collège.
- 2.- La représentation des associations est indispensable.
- 3.- Avoir une meilleure représentation de la jeunesse et des étrangers non communautaires.
- 4.- Proposition de la liste des acteurs socio-économiques par les C.Q.
- 5.- Possibilité d'un droit de vote pour les élus.
- 6.- Renouvellement rapide des membres du C.Q. de tous les collèges, en cas de carence.
- 7.- Les habitants non membres officiels des C.Q. doivent s'en sentir partie prenante.
- 8.- Les habitants seront assidus aux C.Q s'ils sont informés et s'ils savent qu'ils sont écoutés par la Mairie.

Clarifier les rôles des conseils de quartier

- 9.- Préciser dans une nouvelle Charte, les fonctions des C.Q.
- 10.- organiser des débats démocratiques sur tous les problèmes qui concernent directement le quartier et les autres niveaux de la vie citoyenne (arrondissement, ville, nation).
- 11.- Favoriser les initiatives et les propositions de projet.
- 12.- Clarifier le sens du budget participatif et mettre en place les processus au niveau local.
- 13.- Donner un avis consultatif obligatoire sur tous les investissements localisés.
- 14.- Etre un des lieux essentiels de la concertation de la Mairie avec les habitants.
- 15.- S'impliquer dans les grands projets de la Ville.

Rendre les C.Q. plus efficaces et plus démocratiques

- 16.- Avoir une véritable politique d'information.
- 17.- Essayer d'utiliser au mieux les supports électroniques.
- 18.- Avoir un véritable programme de formation/réflexion des nouveaux conseillers.

Changer d'échelle

- 19.- Renforcer le niveau inter-quartiers.
- 20.- Avoir une liaison plus étroite avec le Cica.
- 21.- Débattre de certains vœux en conseil d'arrondissement.
- 22.- Participer aux grandes orientations de la Ville de Paris.
- 23.- Continuer ou amorcer les relations avec les communes limitrophes.

Assurer une meilleure complémentarité entre Mairie, C.Q. et associations.

- 24.- Avoir un(e) élu(e) chargé(e) de la démocratie locale, actif et plus disponible.
- 25.- Avoir un élu référent pour chaque C.Q.
- 26.- Renforcer la coordination de l'information en utilisant des supports multiples.
- 27.- Avoir un travail plus régulier entre C.Q. et Services techniques.
- 28.- Demander à la Mairie de Paris d'accentuer ses efforts en faveur de la déconcentration et de la décentralisation.